



# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



## Revue de presse

18 décembre 2015

La présentation des résultats de la seconde phase du RRI, au palais d'Iavoloha, accapare l'attention des quotidiens parus aujourd'hui. A ce propos, les journaux d'opinion se sont particulièrement montrés dubitatifs quant à la pertinence des résultats. Le financement octroyé par les Etats-Unis à travers l'USAID ainsi que l'ultimatum lancé par le syndicat du personnel de la Douane ont également marqué la Une des quotidiens.

### Processus électoral

#### LA CENI-T APORTE DES PRECISIONS SUR LA SIGNATURE DE L'ODRE DE MISE A DISPOSITION

*La Commission Electorale Nationale Indépendante pour la Transition a confirmé la signature de l'ordre de mise à disposition par l'actuelle ministre des Affaires étrangères et non moins son ancienne présidente, qui a suscité la polémique dernièrement. Dans un communiqué diffusé dans la presse, l'ancienne Commission électorale a expliqué que Béatrice Atallah reste le consignataire légal avec un des vice-présidents dans la procédure de décaissement de fonds dans un compte de réserve ou « filet de sécurité ». Elle précise également que cette procédure a été maintenue par la dernière Assemblée générale tandis que l'ordre de mise à disposition visait à approvisionner les caisses de l'agent comptable (L'Express de Madagascar p.5)*

- **La Vérité** se dit peu convaincu par l'explication apportée par la CENIT dans la mesure où ni le « Président élu », ni le « vice-président » n'assume encore ces fonctions. Le quotidien se demande ainsi la raison pour laquelle l'AG a maintenu cette procédure alors que le président a été désigné ministre des Affaires étrangères et le vice-président, président par intérim (p.3)

### Politique interne

#### RRI PHASE 2, UN BILAN LEGEREMENT SATISFAISANT

*L'équipe gouvernementale a présenté hier, au palais d'Iavoloha, le rapport de la deuxième phase du RRI ou Initiatives pour des Résultats Rapides autrement dit, les résultats de l'évaluation des deuxièmes 100 jours. Dans l'ensemble, les ministres du Gouvernement Ravelonarivo ont affiché un bilan positif bien que le taux de réalisation ait connu une légère baisse, passant de 94 à 87%. Le nombre d'objectifs a cependant été revu à la hausse, passant de 51 à 82. Dans son discours, le Président de la République a déclaré que des améliorations et des réalisations plus concrètes ont été constatées. Il a cependant soutenu que l'on ne peut évaluer un Gouvernement en 100 jours, le but étant plutôt d'évaluer sa capacité à réaliser les objectifs fixés. Ne voulant pas se prononcer sur la question de savoir si ces résultats positifs mettent à l'abri ses ministres d'un éventuel remaniement, le Premier ministre a tout juste affirmé que le Gouvernement actuel continue à travailler. Il a par ailleurs tenu à préciser que les activités du RRI ne représentent qu'une partie du travail du Gouvernement qui s'attèle également à d'autres activités qui n'y sont pas intégrées. (L'Express de Madagascar p.5). Si le Président Rajaonarimampianina était resté plutôt évasif par rapport à la tenue d'une troisième phase du RRI, en se contentant d'indiquer que la Banque Africaine de Développement encourage la culture des résultats et serait prête à apporter un financement de 300 mille dollars, le PM a affirmé, dans une interview, que le RRI3 aura bien lieu. (Midi Madagasikara p.2) (Madagascar-Laza p.2 ; Les Nouvelles p.3 ; L'Observateur p.2 ; Madagascar Matin p.3)*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



- **L'Express de Madagascar** a tenu à préciser que la moyenne générale élevée du Gouvernement, dans ce RRI 2, ne reflète pas réellement sa bonne performance car les notes de certains ministères auraient été discutables. Selon une source proche de la Primature, rapportée par le quotidien, certains départements ont même intégré dans leur bilan des réalisations datant de 2014 (p.5)
- De l'opinion de **Tia Tanindrazana**, le Premier ministre se permet encore de défendre un bilan satisfaisant et positif alors que les taux ont régressé. Le quotidien reste dubitatif quant à l'utilité et l'enjeu de ce RRI au regard de la situation de pauvreté et de « morosité sociale » qui prévalent actuellement (p.2)
- Pour **La Gazette de la Grande île**, ce RRI n'est qu'une mascarade et a, au contraire, attesté de la « médiocrité » du Gouvernement. Pour justifier son point de vue, le journal s'est référé aux résultats sur lesquels les ministères se sont fait évaluer et qui ne reflètent pas du tout l'enjeu de l'institution. Il cite entre autres la construction du pont de Tsiafajavona pour le MEPATE alors qu'il s'octroie d'énormes budgets dans le LFI 2016 ou encore le ministère de la Défense nationale qui s'est fait évaluer sur l'amélioration de l'accueil à l'hôpital militaire alors que l'opération de sécurisation Fahalemana suscite toujours la polémique (p.5)

## UN AUTRE MAIRE DESTITUE PAR LE CONSEIL D'ETAT

Le nombre de maires destitués suite à l'annulation des décisions du Tribunal Administratif par le Conseil d'Etat est passé de 14 à 15. Le dernier élu concerné par cette décision était à la tête d'une commune du district de Miandrovalo. Les maires destitués ont déjà manifesté leur mécontentement, depuis les premières décisions d'annulation par la juridiction en charge du traitement des recours et ont, à cette occasion, dénoncé l'absence de communication sur l'existence de ces recours. (**L'Express de Madagascar p.5**)

- De l'opinion du KMF/CNOE, cette destitution des maires porte atteinte à la démocratie. L'organisation de la société civile soupçonne des dessous politiques dans ces décisions, notamment en vue des élections sénatoriales du 29 décembre prochain. L'OSC regrette que ces destitutions soient intervenues durant ces préparatifs des sénatoriales et craint des éventuels soulèvements populaires (**Les Nouvelles p.2**)

## LE BIANCO ENQUÊTE SUR L'ASSEMBLEE NATIONALE

En marge de la rencontre entre les parlementaires et le Bureau Indépendant Anti-corruption, son Directeur général a révélé l'existence d'enquêtes sur l'Assemblée nationale, concernant notamment les affaires de mallettes lors de l'adoption de projets de loi. Ne voulant pas révéler trop de détails sur l'enquête de son département, Jean Louis Andriamifidy a déclaré que le BIANCO est actuellement en phase d'assembler les informations sur les plaintes formulées par les députés portant sur les cultures d'impunité des hautes autorités de l'Etat. Si le questeur de la Chambre basse Guy Rivo Randrianarisoa avait ouvertement accusé ses confrères de corrompus lors de l'adoption du projet de Loi de Finances 2016, les parlementaires ont évité de se prononcer sur ce sujet et ont plutôt préféré dénoncer les cas de corruption dans leur circonscription (**L'Express de Madagascar p.6**). Cette rencontre du BIANCO avec les parlementaires rentrait dans le cadre de la présentation du rapport annuel de ses activités 2014 et de la présentation de la nouvelle stratégie de lutte contre la corruption, parmi laquelle figure la mise en place d'un pôle devant substituer la Chaine Pénale Anti-Corruption. Selon les explications du DG du BIANCO, le Bureau permanent constitue un frein au processus étant donné qu'il n'a donné aucune suite à la demande d'audition de plusieurs parlementaires soumise depuis deux mois alors qu'il interdit à son bureau d'entreprendre une quelconque enquête sans son aval (**Midi Madagasikara p.3 ; La Vérité p.2**)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



## **ADOPTION DU PROJET DE LOI PORTANT CREATION DE LA CHAINE PENALE EN CHARGE DE LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET EBENE**

*Après plusieurs reports, les parlementaires ont finalement examiné le projet de loi portant création d'une Chaîne pénale spéciale en charge de la lutte contre le trafic de bois de rose et/ou d'ébène, aboutissant à son adoption. Elaboré par le ministère de l'Environnement dans le cadre de la lutte contre ce fléau, le texte comprend 104 articles répartis en 7 titres. Brièvement, la Chaîne pénale spéciale siègera à Antananarivo mais disposera d'une compétence nationale et pourra instruire des mineurs. Elle gère également les fonctions de poursuite, d'instruction et de jugement. Ce texte que beaucoup dénomme « Loi Beboarimisa », en référence au nom de l'actuel ministre de l'Environnement, prévoit des peines allant de 10 à 20 ans de travaux forcés ainsi que des amendes forfaitaires de 50 à 500 millions d'Ariary selon que l'inculpé ait été accusé de coupe ou abattage ou d'exploitation. Ces peines sont applicables autant que les prévenus soient impliqués directement ou non dans le trafic (Midi Madagascar p.2 ; Tia Tanindrazana p.2)*

- *Selon Madagascar-Laza, l'élaboration et l'adoption de cette loi traduisent la volonté de l'Exécutif, en particulier de la Présidence de la République, de mener à terme le combat contre ce trafic (p.3)*

## **CLOTURE DE LA DEUXIEME SESSION ORDINAIRE CE JOUR**

*La seconde session parlementaire ordinaire se termine aujourd'hui. Mise à part la Loi de Finances Initiale 2016, plusieurs projets de textes ont été adoptés durant cette session, pour ne citer que les textes régissant la gestion des risques et catastrophes ou encore les 3P. Elle a également été marquée par l'affaire du député Mara Niarisy et le refus de l'invitation de la Chambre basse par la CENI. Par ailleurs, cette réunion parlementaire ordinaire a vu la ratification de prêts conclue avec le Fonds saoudien pour le développement en vue de la réhabilitation de la RN43, reliant Soavinandriana et Faratsiho-Sambaina (Madagascar-Laza p.2 ; Tia Tanindrazana p.2)*

- **Les Nouvelles** met en exergue l'absentéisme flagrant des députés à chaque séance, en abordant la clôture de la session ordinaire ce jour (p.2)

## **Economie et société**

### **LE SYNDICAT DES EMPLOYES DE LA DOUANE LANCE UN ULTIMATUM AU PREMIER MIINISTRE**

*Le Syndicat des Employés de la Douane donne 48 heures à l'Etat et plus particulièrement au Premier ministre pour qu'il annule le projet de privatisation du contrôle a posteriori des importations. Lors d'une rencontre avec la presse, le SEMPIDOU a fait part de son opposition à ce projet de l'Etat d'introduire une structure tierce privée dans le système et procédure douanière. Pour rappel, le contrôle a posteriori consiste à vérifier le respect de toute la procédure après la sortie des marchandises de la zone de sous-douane. Ainsi de l'avis du pouvoir en place, confier cette mission à une entité externe à l'administration renforcera et rendra le contrôle davantage efficace. Selon le Directeur de cabinet de la Primature, ce projet vise à augmenter les recettes douanières selon les exigences des bailleurs. Il a ainsi demandé au syndicat de formuler des idées allant de ce sens mais ce dernier n'a émis aucune proposition. Tout en argumentant qu'il ne s'agit pas du rôle du syndicat des douaniers, son président soutient que le Premier ministre, à travers son Directeur de cabinet, s'était déjà engagé à suspendre ce projet, lors d'une réunion ayant lieu le 2 décembre dernier, mais jusqu'à présent, aucune procédure n'a été engagée dans ce sens. Le SEMPIDOU donne ainsi 48 heures à la Primature pour signer la lettre de*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



d'annulation et à contrario, prendra les mesures qui s'imposent. (L'Express de Madagascar p.3 ; Madagascar-Laza p.3-5 ; Les Nouvelles p.22)

- **L'Express de Madagascar** rappelle que la présence d'un opérateur privé au sein de la procédure douanière n'est pas chose nouvelle car la société GasyNet s'occupe déjà du contrôle a priori et que depuis qu'elle gère le calcul du droit de douanes lors de l'importation des véhicules, les fraudes sont actuellement quasi-impossibles (p.3)
- « Confier le contrôle a posteriori à une société privée n'est visible nulle part ailleurs et par conséquent, nous avons demandé à l'Etat de cesser de faire des expérimentations au sein de la Douane » a déclaré le président du SEMPIDOU. Il rappelle que la Présidence de la République n'a jamais accordé une audience au syndicat tandis que la Primature avait accepté de suspendre l'appel à manifestation d'intérêt en attendant les négociations. Elle avait d'ailleurs promis de publier un engagement écrit de cette suspension pour le 15 décembre mais il n'en est rien jusqu'à présent (Midi Madagasikara p.4)
- Le Président du SEMPIDOU a réitéré que la Douane remplit parfaitement ses missions étant donné qu'elle a réussi à augmenter les recettes supplémentaires en 2014 et 2015, respectivement de 12 et 21 milliards d'Ariary (Madagascar-Laza p.3)

## MISE EN PLACE DE LA POLITIQUE NATIONALE SUR LES TIC DANS L'EDUCATION

En collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie, le ministère de l'Education nationale a mis en place la politique nationale sur les Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Education, dont la cérémonie de lancement officiel a eu lieu à Antsirabe. Ladite politique vise à réduire la fracture numérique entre les différentes régions de la Grande île mais également entre les villes et les campagnes. Elle rentre également dans le cadre de la réforme sur le système éducatif à Madagascar et le programme d'appui aux initiatives et réformes éducatives, initié par l'OIF. De manière générale, cette nouvelle politique éducative a pour but d'initier les jeunes aux TIC et de renforcer l'éducation par la technologie. Une formation des enseignants dans les écoles publiques est d'ailleurs prévue dans cette politique. (L'Express de Madagascar p.6 ; Midi Madagasikara p.6 ; Madagascar-Laza p.15 ; Madagascar Matin p.8)

## Communauté internationale

### USAID, UN FINANCEMENT DE 49 MILLIONS DE DOLLARS POUR LA SANTE

L'Agence américaine pour le développement international et le ministère des Finances et du Budget ont signé un accord pour l'octroi d'un financement de 49 millions USD destiné à améliorer le domaine sanitaire. Selon le Directeur général de l'USAID, Susan Sawhill Riley, ce financement servira à améliorer le secteur sanitaire sur plusieurs aspects, à savoir la facilitation de l'accès aux soins de qualité à la mère et enfant, la lutte contre le paludisme et l'amélioration des services de planification familiale mais également de la santé de la reproduction. Des projets rentrant dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement bénéficieront également de ce financement, en particulier la construction d'infrastructures d'approvisionnement en eau potable et seront, dans ce contexte, entrepris par le ministère de l'Eau et de l'Hygiène. Ce financement rentre dans le cadre de la signature des amendements à trois accords de subvention s'élevant à 58 millions de dollars, accordée par le gouvernement américain au gouvernement malgache. (L'Express de Madagascar p.5 ; Madagascar-Laza p.4, Les Nouvelles p.3 ; L'Observateur p.3 ; La Vérité p.7, Madagascar Matin p.6)

- **Midi Madagasikara** rappelle que les subventions allouées par les Etats-Unis pour l'année 2016 s'élèvent à 58 millions de dollars. Ainsi mis à part ce financement de 49 millions USD,

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



1,2 millions seront dédiés à la lutte contre la corruption et le renforcement de la société civile et 8 millions, pour l'environnement (p.4)

- **L'Observateur** s'interroge sur le fait que ce financement du gouvernement américain soit géré par l'USAID. Pour le journal, les USA n'ont pas confiance au pouvoir en place dans la gestion de leur fond, étant donné notamment qu'il s'agit de dons (p.3)

## Format de couverture

**L'Express de Madagascar** a mobilisé une page entière à une interview de Daniel Silva Y Podeva portant sur la migration à Madagascar. A cette occasion, le Chef de bureau de l'Organisation Internationale pour les Migrations évoque entre autres les défis et les enjeux de la migration pour la Grande île, notamment sa contribution pour le développement, les limites de l'accueil des migrants pour Madagascar et les recommandations en termes de politique de migrations. (p.12)

## Un peu d'humour



L'Express de Madagascar p.3

**Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :**

Tiaray RANDRIAMALALA: [tiaray.randriamalala@eces.eu](mailto:tiaray.randriamalala@eces.eu)

Mirana RAZAFINDRAZAKA: [mirana.razafindrazaka@eces.eu](mailto:mirana.razafindrazaka@eces.eu)

Site web: [www.incipals.eu](http://www.incipals.eu)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

